



ATTESTATION DE SUIVI

« Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) :
Évaluation et maintenance annuelle des connaissances »

Lefebvre Dalloz Éducation atteste que

GUILLAUME CHARENTON

guillaume.charenton@mandataires.ganpatrimoine.fr

a suivi le Parcours avec succès, sur une durée théorique totale de 3h30

Thèmes suivis : Les étapes de la succession

Attestation délivrée le **7 octobre 2024**

Guillaume Letzgus
Directeur pôle Formation

Lefebvre Dalloz
Compétences.

LEFEBVRE DALLOZ COMPETENCES
Société par actions simplifiée unipersonnelle - Au capital social de 1.000.000 €
dont le siège social est situé Tour Lefebvre Dalloz 10 Place des Vosges 92400 Courbevoie
479 163 131 00119 / R.C.S. Nanterre

